



Votre voyage

La croisière vous permettra de naviguer entre le Vietnam et le Cambodge (ou vice-versa).

Itinéraire

4 jours

PHNOM PENH · CHAU DOC · CAI BE · SAIGON

5 jours

SAIGON · MY ANH HUNG · CHAU DOC · PREAH PROSOP · PHNOM PENH

8 jours

SAIGON - MY ANH HUNG · CHAU DOC · PREAH PROSOP · PHNOM PENH · KAMPOG CHNANG · MOAT KHLA · SIEM REAP

Bon à savoir

Selon les saisons et le niveau de l'eau les itinéraires de certaines de nos croisières sont modifiés.

Il existe plusieurs possibilités de croisières sur le Mékong, allant du bateau traditionnel au bateau de grand luxe: n'hésitez pas à nous interroger.

Supplément cabine individuelle sur demande.

A certaines périodes de l'année (Noël, Nouvel An, Pâques par exemple mais aussi lors de fêtes nationales), de nombreux hôtels adaptent leurs prix et exigent des suppléments parfois importants. Ces montants ne pourront être communiqués qu'au moment de la réservation.

Prix & prestations

Départs

Croisière 4 jours : 10 et 24 janvier, 7 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 avril, 8, 15 et 22 août, 5 et 19 septembre, 3, 17 et 31 octobre, 14, 21 et 28 novembre, 12, 19 et 26 décembre 2023

Croisière 5 jours : 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 11, 18 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3, 17 et 24 novembre, 1er, 15, 22 et 29 décembre 2023

Croisière 8 jours : 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 novembre, 1er et 29 décembre 2023

Prix indicatif par personne

Sur demande

Nos prestations

- La croisière à bord du bateau « Aqua Mekong », suite double avec bain ou douche, WC.
- La formule « all inclusive » à bord.
- Les visites et excursions mentionnées au programme en service régulier (avec d'autres participants), avec guides locaux parlant anglais.
- Les taxes portuaires et les taxes locales.

Prévoir en plus

- Les vols Suisse-Vietnam et Cambodge-Suisse.
- Les taxes aériennes et suppléments « carburant ».
- Les frais pour les visas vietnamiens et cambodgiens.
- Les pourboires aux guides, aux chauffeurs locaux et au personnel de bord.
- Les boissons et autres dépenses de caractère personnel.
- Les assurances-voyages (annulation et rapatriement).